

USA : des avocats sourds dans les tribunaux



Résumé : Progrès phénoménal aux Etats-Unis ? Douze avocats sourds et malentendants prêtent serment devant la Cour suprême. Sous-titrage et interprètes en langue des signes font leur entrée dans la plus haute juridiction américaine...

Par L'AFP pour Handicap.fr, le 21-04-2016

Tablettes et smartphones ont fait une entrée furtive mais remarquée le 19 avril 2016 dans l'enceinte de la Cour suprême des Etats-Unis, à l'occasion de l'assermentation de douze avocats sourds et malentendants. A Washington, le président conservateur de la plus haute juridiction américaine, John Roberts, a accueilli pour l'occasion et pour la première fois ces conseils en langue des signes. D'ordinaire, l'utilisation d'appareils électroniques est catégoriquement proscrite lors des séances de la haute cour. Mais ces douze membres de l'Association des sourds et malentendants du barreau (DHHBA) prêtaient serment lors d'une cérémonie officielle avec l'aide d'une transcription en direct sur leurs appareils, ainsi que grâce à des interprètes.

Déjà dans d'autres cours

C'est également en langage des signes que le sage John Roberts a assermenté les avocats. *« Cela était très prévenant de la part du juge Roberts d'accueillir l'association comme il l'a fait »*, s'est émue Anat Maytal, présidente de la DHHBA, évoquant un *« progrès phénoménal »*. *« Le sous-titrage en temps réel était très utile pour s'assurer que l'on puisse suivre les débats au même titre que tout le monde dans la salle d'audience »*, a-t-elle ajouté. Une fois seulement un avocat sourd a plaidé une affaire devant la Cour suprême - et l'a perdue -, en 1982. *« Cet événement peut démontrer à des employeurs potentiels que les avocats sourds et malentendants sont tout aussi qualifiés et peuvent tout autant réussir que les autres »*, s'est enthousiasmée Anat Maytal, rappelant que nombre d'entre eux plaident déjà dans des cours moins prestigieuses.